



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de la condition féminine

FEWO



NUMÉRO 025



1^{re} SESSION



41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 26 mars 2012



Présidente

Mme Irene Mathysen

Comité permanent de la condition féminine

Le lundi 26 mars 2012

• (1530)

[Traduction]

La présidente (Mme Irene Mathysen (London—Fanshawe, NPD)): Bonjour à tous les membres du comité.

Nous avons le plaisir et le privilège d'accueillir aujourd'hui Leanne Nicolle, directrice de l'engagement de la communauté pour Plan International Canada inc. et, par vidéoconférence, Cara Coté, première vice-présidente de la Fédération canadienne des Clubs de femmes de carrières commerciales et professionnelles.

Nous nous réjouissons grandement de votre participation. Nous allons débiter avec Mme Nicolle.

Vous avez 10 minutes pour votre déclaration préliminaire.

Mme Leanne Nicolle (directrice, Engagement de la communauté, Plan International Canada Inc.): Merci beaucoup de me recevoir aujourd'hui. Il me fait plaisir de participer à votre séance en y voyant une reconnaissance de la qualité et de la pertinence du travail accompli par Plan International Canada.

Je veux aussi profiter de l'occasion pour vous remercier de votre soutien en faveur de la proclamation du 11 octobre à titre de Journée internationale des filles. Nul doute qu'il s'agira à compter de cette année d'un événement à ne pas manquer. Merci de votre aide dans ce dossier.

J'aimerais vous soumettre que l'éducation est une priorité déclarée du gouvernement du Canada qui veut s'assurer que toutes les filles, et surtout celles des collectivités marginalisées, puissent bénéficier de leur droit à une éducation de qualité, l'avenue la plus directe pour s'affranchir du cycle de la pauvreté.

Pour compléter les efforts du gouvernement en vue d'améliorer le sort des filles à long terme, nous avons la ferme conviction qu'il faut leur offrir, parallèlement à leur cheminement scolaire, des programmes d'acquisition de compétences essentielles. À la lumière du travail que nous avons accompli auprès des filles au Canada comme à l'étranger, nous savons que c'est de cette manière que l'on peut mieux les aider à rompre le cycle de la pauvreté et à s'épanouir pleinement.

Les problèmes qui touchent les filles sont les mêmes peu importe l'endroit où elles vivent. C'est l'ampleur du besoin qui varie et c'est à nous qu'il incombe de moduler notre aide en conséquence.

Plan International Canada est une initiative mondiale de changement qui mobilise des millions de citoyens de la planète en vue de favoriser la justice sociale à l'égard des enfants. Bien que nous accomplissions le gros de notre travail dans les pays en développement, nous avons soutiré de nombreux enseignements des communautés que nous desservons, surtout pour ce qui est des jeunes filles. Nos efforts soutenus à l'échelle planétaire ont permis d'établir que les investissements en faveur des filles sont essentiels au mieux-être social et économique non seulement des collectivités

où elles résident, mais de leur pays dans son ensemble. Nous sommes persuadés qu'il en va de même pour le Canada.

Nous pouvons d'ailleurs constater d'importants progrès quant à l'éducation des jeunes Canadiennes pour ce qui est de la persévérance scolaire et de l'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires. Les filles sont toutefois confrontées à des défis particuliers et sont souvent victimes d'une discrimination double en raison de leur âge et de leur sexe. La discrimination fondée sur le sexe demeure d'ailleurs prévalente partout sur la planète. Au Canada, elle se manifeste dans le genre d'emplois qu'occupent les femmes. Deux tiers des personnes travaillant au salaire minimum sont des femmes. Les Canadiens continuent de gagner approximativement 20 p. 100 de plus que les Canadiennes. Il y a moins de femmes occupant des postes de cadre, de gestion et d'administration publique au Canada.

Notre travail auprès des commissions scolaires et des autres agences s'intéressant aux filles, comme la Fondation Filles d'action et les Guides du Canada, nous a permis de noter des lacunes importantes au chapitre des compétences nécessaires à l'autonomie fonctionnelle. Notre campagne Parce que je suis une fille, qui est appuyée par Condition féminine Canada, est un programme d'acquisition de compétences de base qui offre aux enseignants, aux chefs de file étudiants et aux groupes communautaires un outil clé en main pour aider les filles à surmonter les obstacles se dressant sur la route de leur épanouissement. Les différents modules traitent des problèmes auxquels les filles sont confrontées et proposent des activités, des éléments de discussion, des ressources et des outils pour appuyer les jeunes filles dans l'acquisition de chacune des compétences requises. Après l'étude d'une problématique dans la perspective nationale, les filles sont sensibilisées à la manière dont elle se manifeste à l'échelle internationale, ce qui est propice à la réflexion et à la mise en parallèle des conjectures locales et mondiales.

Grâce à cette piste de réflexion, les jeunes filles sont mieux à même d'exercer une influence positive sur la vie des autres du simple fait qu'elles saisissent mieux le portrait global.

Nous travaillons sur différentes thématiques. Il y a d'abord l'analyse sexospécifique. Au Canada, elle sert à favoriser une meilleure compréhension des différences dans la situation des hommes et des femmes. À l'international, elle appuie nos efforts de sensibilisation aux questions liées au genre dans un contexte de développement.

En deuxième lieu, il y a la nutrition. Si au Canada on préconise des pratiques saines dans la préparation des aliments et l'alimentation, il est davantage question de sécurité alimentaire dans le reste du monde.

Nous prônons également l'importance de l'activité physique et de la participation sportive des femmes. À l'échelle internationale, nous parlons du sport aux fins du développement.

L'environnement est un autre de nos thèmes d'intérêt. Notre discours actuel porte sur la préservation de l'eau. Au niveau mondial, nous faisons valoir l'importance de l'eau potable et des installations sanitaires en soulignant leur impact sur la vie des jeunes filles.

• (1535)

Le cinquième thème est celui de la défense des droits. Au Canada, il s'agit d'aider les jeunes filles à comprendre quels sont leurs droits, alors que nous parlons à l'échelle internationale d'une approche communautaire de la défense des droits.

Vient ensuite le règlement des différends. Au Canada, nos interventions concernent l'intimidation, alors qu'elles visent la consolidation de la paix à l'échelle planétaire.

Il y a également l'autonomisation économique. Les jeunes Canadiens acquièrent des compétences en matière financière qui leur fournissent la perspective nécessaire pour discuter de programmes comme le microfinancement et les institutions communautaires d'épargne et de prêt.

Le thème de l'estime de soi se manifeste ici par les moyens à prendre pour contrer une mauvaise image du corps et d'autres problèmes affectant les jeunes Canadiennes, alors qu'ailleurs dans le monde, il est question d'extériorisation et de la place que prennent les pratiques culturelles ayant un effet néfaste sur l'estime de soi des filles.

On passe ensuite aux médias et aux technologies de l'information. Au Canada, on s'intéresse aux médias sociaux et à la sécurité sur Internet; dans le monde, on considère ces éléments dans l'optique de l'autonomisation des filles.

Du point de vue du travail et de la carrière, il s'agit au Canada d'offrir des conseils sur la planification de carrière, les entrevues et tous les autres éléments reliés à l'emploi. Dans une perspective plus globale, nous parlons du travail des filles et des femmes dans les pays en développement.

Avec notre dernier thème, celui des relations, nous cherchons à déterminer la forme que peuvent prendre des rapports sains entre filles, et entre filles et garçons au Canada. Au niveau mondial, on s'interroge sur le rôle des garçons et des hommes relativement à l'égalité entre les sexes.

L'environnement dans lequel ces programmes évoluent est extrêmement important. Les filles ont besoin d'un endroit sûr et d'un environnement positif pour pouvoir acquérir ces compétences qui ne sont généralement pas enseignées à l'école ou à la maison. Pour assurer le succès du programme, il est essentiel de créer ces espaces où les filles pourront explorer ces différents thèmes en toute sécurité. Le cadre scolaire normal n'offre pas nécessairement aux filles toute la sécurité voulue à cette fin. Il arrive que la violence, l'intimidation et la discrimination sexuelle et raciale créent un environnement malsain où les filles se sentent trop vulnérables pour demander de l'aide. Le modèle utilisé dans le cadre du programme est conçu de manière à permettre aux filles d'examiner ensemble, en toute sécurité, les sujets à l'étude de façon à s'appuyer l'une l'autre dans la quête de leur plein épanouissement.

J'aimerais souligner que même si notre travail bénéficie du soutien de Condition féminine Canada, nous avons également consulté des entreprises privées aux fins de l'élaboration de ces modules de telle sorte que nos ressources ne servent pas simplement à réinventer la roue. Nous avons ainsi par exemple fait appel à l'expertise de Visa pour les modules sur les connaissances financières; de Dove et Unilever pour le module sur l'amélioration de l'image de soi; d'IBM pour le module sur les technologies de l'information et la sécurité sur

Internet; de Kraft Foods pour les questions touchant la nutrition; et de Coca-Cola pour le thème des femmes dans le monde des affaires. En plus de l'expertise ainsi harnachée, nous avons eu accès à des ressources financières additionnelles de telle sorte que le matériel a pu être fourni sans frais aux enseignants.

Au moment de la conception du programme, nous souhaitions nous adresser aux filles de 12 ans et plus. L'expérience nous a appris qu'il fallait commencer plus tôt. En raison de l'incroyable influence sociale exercée par le truchement des médias, d'Internet et des groupes de pairs, il est essentiel de transmettre ces compétences dès l'âge de 8 ans, soit autour de la 3^e année. Le contenu doit être adapté en fonction de l'âge, mais les notions d'estime de soi, de connaissances financières et d'alimentation, entre autres thèmes, doivent être inculquées dès que possible afin que les filles disposent d'une connaissance et d'une compréhension des choses suffisantes pour faire des choix de vie éclairés.

Les modèles d'identification jouent un rôle extrêmement important dans la vie des filles qui s'en tirent bien financièrement. Il faut favoriser l'acquisition de ces compétences dès le plus jeune âge. Cependant, les enseignants, les parents et les mentors n'ont pas directement accès aux ressources nécessaires pour bien orienter le parcours de nos filles. De fait, nous avons créé ce programme notamment pour répondre aux récriminations de certaines femmes qui essayaient d'encadrer des jeunes filles sans toutefois avoir accès aux ressources suffisantes pour les appuyer dans ce rôle. Nous devons faire en sorte que les filles commencent à acquérir ces compétences le plus tôt possible de manière à ce qu'elles puissent aspirer pleinement à l'exploitation de tout leur potentiel. Les filles regorgent de capacités et sont, de par leur nature, des agents de changement. Tout investissement dans leur avenir sera profitable pour l'ensemble de la société.

Voici maintenant nos quatre recommandations.

Premièrement, il convient de fournir aux enseignants, aux parents, aux mentors et aux modèles d'identification les ressources nécessaires pour aider les filles à acquérir ces compétences dès leur plus jeune âge. En sensibilisant dès le départ les filles aux lacunes à combler, les adultes peuvent leur faire bénéficier de leurs compétences pour compléter le programme d'éducation scolaire traditionnel et les préparer à une vie autonome une fois le diplôme obtenu.

• (1540)

Les outils offerts doivent être à jour, gratuits et facilement accessibles. Les commissions scolaires exercent une très grande influence et c'est une ressource qu'il conviendrait de mettre à contribution dans tous les secteurs liés à l'acquisition des compétences essentielles, comme on l'a fait pour la distribution et la mise en oeuvre du Guide alimentaire canadien de Santé Canada.

La présidente: Madame Nicolle, pourriez-vous conclure brièvement?

Mme Leanne Nicolle: Oui.

Deuxièmement, il nous faut adapter nos programmes d'acquisition de compétences de base aux besoins des jeunes des communautés autochtones et des autres groupes marginalisés. C'est absolument crucial si nous voulons affranchir du cycle de la pauvreté les fillettes élevées dans ces communautés.

Notre troisième recommandation concerne la mobilisation du secteur privé. Les entreprises disposent d'importantes ressources qui pourraient être consacrées à ces questions. Il est important de miser sur leur expertise, leur capacité de recherche et leur financement.

En quatrième lieu, il convient d'intégrer les garçons et les hommes à l'équation, mais sans diluer les exigences relatives à l'acquisition de compétences par les filles. Ne pas en faire un programme mixte, par exemple.

Je vous remercie.

La présidente: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant entendre Mme Coté pour une période de 10 minutes.

Bienvenue à vous.

Mme Cara Coté (première vice-présidente, Fédération canadienne des Clubs de femmes de carrières commerciales et professionnelles): Merci beaucoup de m'avoir invitée.

Je m'appelle Cara Coté, et je suis première vice-présidente de la Fédération canadienne de femmes de carrières professionnelles et commerciales.

Je vous prie de m'excuser à l'avance des chevauchements qu'il y aura entre les thèmes que je vais aborder et ceux déjà exposés par Mme Nicolle.

Notre mission est de développer le potentiel professionnel des Canadiennes et leur capacité de leadership par le truchement de l'enseignement, de la conscientisation, de la défense des droits et du mentorat dans le cadre d'un réseau d'entraide.

J'ai sélectionné quatre questions qu'il convient de régler en priorité si l'on souhaite améliorer la situation économique des jeunes Canadiennes.

Il y a d'abord la hausse des taux de chômage chez les jeunes au Canada. Il devient de plus en plus difficile pour les jeunes de trouver un emploi, car les travailleurs plus âgés demeurent actifs plus longtemps que prévu. Les jeunes se retrouvent sans cesse au coeur du cercle vicieux que l'on connaît bien: ils ne peuvent décrocher un emploi parce qu'ils n'ont pas d'expérience, et ils ne peuvent pas acquérir d'expérience car ils n'ont pas d'emploi.

En tant que propriétaire d'entreprise dans le secteur technologique, j'ai été étonnée de constater à quel point il y avait peu de programmes pour encourager l'embauche de jeunes. Au cours des dernières années, je n'ai eu connaissance que d'un seul programme de stage prévoyant le paiement d'une partie du salaire du nouvel employé, uniquement à la condition qu'il retourne aux études à temps plein.

Deuxièmement, il y a la question de la rémunération égale des hommes et des femmes pour un même travail. Ce n'est vraiment rien de nouveau et, en pleine séance du comité de la condition féminine, je suis sans doute en train de prêcher à des convertis. En moyenne, les Canadiennes doivent actuellement travailler pendant 14 mois et demi pour toucher la rémunération qu'un homme gagnerait en 12 mois. Alors qu'il est déjà difficile pour une fille de trouver un emploi, imaginez sa frustration lorsqu'elle constate que son salaire est inférieur à celui d'un vis-à-vis masculin. Le 18 mars a été désigné comme Journée pour une rémunération égale, mais compte tenu du peu de progrès réalisés pour combler le fossé salarial, il y a encore beaucoup de chemin à faire.

Cela nous ramène également à la question de la négociation du salaire. C'est un aspect qui doit être inclus dans le programme scolaire, tout au moins à l'école secondaire. Il est en outre difficile pour un jeune de penser à négocier un salaire lorsqu'il s'estime déjà chanceux d'avoir un emploi. C'est un autre obstacle à éliminer.

Troisièmement, il faut aider les filles occupant un emploi non traditionnel à le conserver. Pour les femmes qui parviennent à

trouver un emploi dans le secteur des métiers et de la technologie, la partie n'est pas encore gagnée: elles doivent composer avec le cercle des petits copains. Si une fille doit lutter pour obtenir un emploi avant d'être sans cesse confrontée au harcèlement et à la discrimination, elle n'est guère motivée à rester. Les entreprises doivent reconnaître le fait que la composition de la population active a changé et que leurs politiques doivent être transformées en conséquence. Comme il n'y a qu'une faible proportion de femmes occupant des postes de gestion au sein de ces entreprises, le changement ne va s'opérer que très lentement.

Quatrièmement, on doit débiter le mentorat à un âge suffisamment précoce. Il peut être très avantageux d'offrir des modèles d'identification et des possibilités d'apprentissage aux très jeunes enfants. Nous en avons un parfait exemple ici même au Canada avec le succès formidable remporté par le programme de hockey. Les hockeyeurs débutent à un très jeune âge sous la houlette d'entraîneurs compétents en ayant la possibilité de s'identifier à de grandes vedettes du sport. Plutôt que d'attendre jusqu'à l'école secondaire pour parler aux filles de leurs possibilités de carrière, nous devrions commencer dès qu'elles apprennent à lire et à écrire. Le moment est peut-être venu de vanter les mérites de ces femmes méconnues qui sont à l'origine d'importants changements. Ces mentors pourraient encourager les jeunes filles à participer à des sports ou à des activités de club où on saurait les guider vers des rôles de leadership. Cela permettrait également de lutter contre la diminution des aptitudes sociales qui caractérise les générations plus jeunes de plus en plus dépendantes de la technologie.

Il va de soi qu'il y a bien d'autres défis qui attendent les filles canadiennes, mais j'ai choisi de parler de ces quatre-là aujourd'hui en raison du rôle joué par BPW Canada dans ces différents dossiers. Notre association s'emploie à faire avancer la cause des femmes au travail, dans le milieu des affaires et dans la société civile au moyen de projets s'appuyant sur les principes d'autonomisation des femmes (PAF).

Lancé le 8 mars 2010 par le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme et le Pacte mondial des Nations Unies, le programme PAF commence à pouvoir compter sur des bases plus solides à l'échelle internationale.

Voici donc les sept principes en question qui constituent du même coup nos recommandations: avoir une direction favorable à l'égalité des sexes au plus haut niveau des entreprises; traiter tous les hommes et les femmes de manière équitable au travail — respecter et appuyer les droits de la personne et la non-discrimination; garantir la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs des deux sexes; promouvoir l'éducation, la formation et le développement professionnel des femmes; mettre en oeuvre des pratiques permettant d'autonomiser les femmes au niveau du développement des entreprises, de la chaîne logistique et du marketing; promouvoir l'égalité grâce à des initiatives communautaires et à la mobilisation; et mesurer les progrès réalisés en faveur de l'égalité des sexes et en faire rapport publiquement.

• (1545)

Nous considérons que la mise en oeuvre de ces principes permettrait de résoudre les quatre grands problèmes dont j'ai parlé. On démarrerait du bon pied en conscientisant les représentants du gouvernement et les chefs du milieu des affaires et de la société civile. Il faudrait également leur faire signer la déclaration d'appui, publiée sur notre site Web à l'adresse bpwcanada.com.

C'est là-dessus que se termine mon exposé. Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui. Au nom de BPW Canada, merci encore.

La présidente: Merci beaucoup, madame Coté. Vous avez été très succincte, et nous sommes sensibles à vos propos.

Nous commencerons notre premier tour de questions de sept minutes par Mme Truppe.

Mme Susan Truppe (London-Centre-Nord, PCC): Merci, madame la présidente.

En fait, je ne poserai qu'une question et partagerai ensuite mon temps avec Mme James.

Je vous remercie, madame Nicolle, de témoigner aujourd'hui et d'avoir abordé toutes ces questions. Comme la Journée internationale des filles nous a beaucoup enthousiasmées, c'est avec grand plaisir que nous avons apporté notre soutien.

Comme vous le savez, l'étude que nous effectuons a pour but d'examiner les perspectives des filles canadiennes sur les plans de la prospérité, de la participation et du leadership économiques. Quelles mesures Plan International Canada nous recommanderait-il pour que Condition féminine Canada puisse améliorer les perspectives des filles à cet égard au pays?

Mme Leanne Nicolle: Comme je l'ai indiqué dans mon exposé, sans toutefois m'y attarder, il existe une belle occasion de véritablement faire intervenir le secteur privé auprès des filles quand elles sont très jeunes. À dire vrai, nous avons tendance à rejeter ce secteur dans le cadre de programmes destinés aux jeunes. Cependant, je crois qu'il nous offre une occasion en or si nous tirons parti de son savoir-faire. Il peut ainsi intervenir très tôt dans le cycle et éventuellement offrir des occasions d'emploi aux filles qui ont déjà bénéficié de ses investissements antérieurs. Ce serait donc certainement une mesure que nous recommanderions.

Il faudrait également veiller à offrir de la formation en compétences de la vie quotidienne dans les collectivités marginalisées, comme les communautés autochtones et celles qui vivent sous le seuil de pauvreté dans les quartiers prioritaires.

Mme Susan Truppe: Merci.

Mme Roxanne James (Scarborough-Centre, PCC): Merci beaucoup.

Je remercie nos deux témoins.

Ma première question s'adresse à Mme Nicolle, que je remercie de comparaître.

Dans votre exposé de 10 minutes, vous avez traité des programmes de préparation à la vie quotidienne. Pourriez-vous nous dire de quelles compétences il s'agit? Vous avez effleuré la question et parlé en termes généraux, mais si on entre dans le vif du sujet, quelles sont les compétences précises que vous voulez que les filles acquièrent quand elles sont jeunes?

Mme Leanne Nicolle: Comme je l'ai indiqué dans mon exposé, nous considérons que les filles doivent connaître et faire valoir leurs droits, comprendre l'environnement et ses effets sur leur vie, être physiquement aptes, et donc actives, posséder des compétences financières, savoir résoudre des conflits, avoir de l'estime de soi et de la confiance, maîtriser les technologies de l'information et des communications et comprendre les médias, posséder des compétences pour occuper un emploi et avoir une carrière, qu'il s'agisse de passer une entrevue ou de planifier une carrière, et savoir gérer ses relations.

● (1550)

Mme Roxanne James: Merci beaucoup.

Vous le savez probablement déjà, mais Condition féminine Canada a lancé un appel d'offres pour des projets visant les femmes et les filles vivant en régions éloignées et rurales. Je me demande donc, quand il est question de cela et de la prospérité économique des filles, si vous considérez qu'il existe une différence entre les jeunes filles résidant dans les communautés urbaines et celles qui vivent dans les régions éloignées et rurales?

Mme Leanne Nicolle: Je pense que oui. Il en existe certainement une, et nous l'observons dans le cadre de nos travaux. Nous avons des exemples de programmes dans les centres urbains et dans les régions rurales.

À mon avis, la technologie donne un accès différent aux communautés rurales. Elles peuvent intervenir bien plus efficacement que par le passé; les occasions d'emploi y sont toutefois très différentes. Nous constatons que les filles migrent beaucoup vers les villes et quittent les régions rurales pour trouver un emploi dans les centres urbains. Les perspectives d'emploi sont donc assurément différentes.

Pour ce qui est des aptitudes à la vie quotidienne, il existe certainement une occasion, que ce soit en région urbaine ou rurale. Ce n'est que le résultat final qui diffère.

Mme Roxanne James: Pensez-vous qu'il existe une différence entre les diverses cultures, ethnies ou croyances religieuses au Canada, que ce soit dans les communautés rurales ou urbaines?

Mme Leanne Nicolle: Oui. Nous l'observons certainement dans le cadre de nos programmes.

Mme Roxanne James: Quelles cultures ou croyances constituent, selon vous, les plus gros obstacles pour les filles au pays?

Mme Leanne Nicolle: Il ne fait aucun doute que certaines communautés honorent les filles différemment des garçons. Ce sont celles qui sont le plus hermétiques. Nous sommes toutefois convaincus qu'il est aussi important d'éduquer les communautés que les filles. Nous affirmons toujours qu'informer une fille sur ses droits sans être dans la communauté où elle peut les exercer constitue un coup d'épée dans l'eau.

Nous nous efforçons d'offrir à la communauté des possibilités et de l'information pour que la fille soit dans un environnement où elle peut exercer ses droits.

Mme Roxanne James: Vers la fin de votre exposé, vous avez parlé de quatre éléments: l'éducation, les programmes d'apprentissage des compétences de base, le recours au secteur privé et, en dernier lieu, la participation des garçons et des hommes au débat. Vous avez en outre indiqué que nous devons faire participer les filles dès l'âge de trois ou de huit ans, ainsi que les garçons.

Voilà qui cadre avec l'opinion de Condition féminine Canada. Nous devons non seulement faire participer les femmes au débat, mais également encourager les garçons à y prendre une part active.

Considérez-vous que cela aidera là où il existe des obstacles culturels, ethniques ou religieux? Pensez-vous que le fait de faire également participer les jeunes garçons à ces groupes aidera les femmes à long terme, quand elles grandiront et deviendront prospères?

Mme Leanne Nicolle: Certainement. Les garçons et les hommes ont une influence considérable sur les filles, que cela nous plaise ou non, et je considère qu'en les éduquant dès le plus jeune âge... Nous mettons en oeuvre divers programmes, dont certains portent sur le sport. En pratiquant un sport ensemble, garçons et filles apprennent à résoudre les conflits.

Nous nous attaquons à la question et leur proposons des activités adaptées à leur âge afin de leur permettre d'acquérir ensemble des compétences de base. Il est crucial de faire intervenir les garçons et les hommes à un jeune âge.

La présidente: Il vous reste environ une minute.

Mme Roxanne James: Je poserai très rapidement une dernière question. En ce qui concerne l'étude que nous effectuons sur la participation, le leadership et la prospérité économiques des filles, pourriez-vous énumérer les défis précis ou particuliers que ces dernières doivent relever en nous donnant des exemples très précis concernant la participation économique?

Quelles seraient les trois éléments qui posent le plus de difficultés aux filles, pas nécessairement en ce qui a trait à une religion ou à une culture, mais de façon générale?

Mme Leanne Nicolle: Selon moi, l'estime de soi et la confiance, ainsi que les compétences financières, seraient les deux principales difficultés, après quoi viendraient celles qui vont de pair avec le sexe, comme le rôle des garçons et des hommes.

Mme Roxanne James: Il ne me reste probablement plus beaucoup de temps, mais j'aimerais formuler un commentaire sur l'initiative Parce que je suis une fille. C'est au cours de cette campagne que nous avons toutes reçu des épinglettes, je crois; j'ai toujours la mienne, d'ailleurs.

Je voulais donc vous remercier de tout coeur.

• (1555)

La présidente: Merci.

Nous accordons maintenant la parole à Mme Boutin-Sweet, pour sept minutes.

[Français]

Mme Marjolaine Boutin-Sweet (Hochelaga, NDP): Bonjour, mesdames.

Je vais poser mes questions en français. Madame Coté, entendez-vous la traduction simultanée?

[Traduction]

Mme Cara Coté: Je le voudrais bien, mais je n'entends que l'anglais.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Il n'y a pas d'interprétation? En bien, je suppose que je poserai ma question en anglais, alors.

Une voix: Elles ont l'interprétation.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: D'accord.

[Français]

Lors de votre deuxième campagne annuelle, qui a eu lieu très récemment, en mars, vous avez parlé de l'égalité des salaires. Vous en avez parlé un peu plus tôt. D'après vous, quels progrès ont été accomplis en matière d'égalité salariale pour les femmes, jusqu'ici, au Canada?

[Traduction]

Mme Cara Coté: Est-ce bien à moi que vous vous adressez?

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Oui.

Selon vous, qu'est-ce que la campagne que vous avez menée récemment a permis d'accomplir sur le plan de l'équité salariale des femmes?

Mme Cara Coté: Je n'ai pas de chiffres précis, étant relativement nouvelle au sein du conseil national de BPW Canada.

Je sais toutefois que cette initiative a permis de mieux faire connaître l'écart salarial. Ici, en Saskatchewan, chaque fois que nous abordons la question avec un nouvel interlocuteur, nous lui apprenons quelque chose qu'il ignorait. Maintenant, l'information se répand parmi ceux qui ne participent pas vraiment aux activités politiques.

D'après ce que j'ai pu observer, les gens sont plus conscients de l'écart salarial.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Je présume que vous savez fort bien qu'il existe une loi sur l'équité salariale au Québec. La connaissez-vous?

Mme Cara Coté: Je ne la connais malheureusement pas.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Le Québec a promulgué une loi stipulant qu'à travail égal, salaire égal. Nous avons tenté d'adopter une loi semblable au Canada. En quoi une telle loi serait-elle économiquement avantageuse pour la condition féminine?

Mme Cara Coté: Je considère, en fait, que c'est un programme formidable. Je me réjouis que le Québec prenne les devants et fasse figure de modèle. Tout le monde peut suivre son exemple et mettre en oeuvre le même programme.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Est-ce que des difficultés économiques se dressent sur le chemin des jeunes filles qui travaillent?

Mme Cara Coté: Comme je vous en ai brièvement touché mot en parlant des aptitudes sociales que possèdent les jeunes filles d'aujourd'hui, je considère qu'elles ont de la difficultés à négocier un salaire décent. La confiance entre également en ligne de compte. Juste au cours des 10 dernières années pendant lesquelles je me suis occupée de l'embauche et de la gestion d'employés, j'ai remarqué qu'elles ne négocient pour ainsi dire pas leur salaire de départ. Or, c'est quelque chose qui les hantera toute leur carrière. Si elles commencent avec un salaire inférieur, à chaque augmentation, elles continueront de recevoir un salaire moins élevé qu'un homme occupant le même poste. C'est un boulet qu'elles traînent pratiquement jusqu'à leur retraite.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Vous avez également indiqué que le taux de chômage des jeunes, et donc des jeunes filles, évidemment, est bien plus élevé que celui des autres segments. En fait, ce taux est de 14 p. 100, comme on l'a fait remarquer à la Chambre aujourd'hui; il est donc pas mal plus élevé. Pourtant, le gouvernement a décidé de ne pas rouvrir les centres d'emplois Jeunesse cette année. Selon vous, ces centres pourraient-ils aider les jeunes femmes à apprendre, tout d'abord, à trouver un emploi et à acquérir certaines compétences, en négociation de salaire, par exemple?

Mme Cara Coté: Oui, c'est un excellent programme qui devrait se poursuivre. Quel dommage qu'il ne soit pas reconduit. Je sais qu'à Saskatoon, quelques entreprises privées s'efforcent d'offrir du mentorat à cet égard et remportent en fait un franc succès, même si le financement vient de grandes sociétés. Par exemple, l'industrie de la potasse fonctionne à plein régime et dispose donc de fonds substantiels pour embaucher du personnel, particulièrement en ce qui concerne les Autochtones.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Selon vous, est-ce qu'un simple site Web suffit à la tâche?

Mme Cara Coté: Eh bien, c'est mieux que rien, mais une intervention humaine est toujours la bienvenue. Mais ici encore, ce qui importe, c'est d'avoir les aptitudes sociales pour aller au-devant des gens de leur parler au lieu de rester à l'ordinateur toute la journée.

•(1600)

[Français]

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Madame Nicolle, recevez-vous la traduction?

[Traduction]

Mme Leanne Nicolle: Mais où est-ce?

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Ne vous en faites pas, je peux poser ma question en anglais.

Vous avez mentionné plusieurs éléments, comme la nutrition et la sécurité alimentaire. Vous possédez une vaste expérience en la matière à l'échelle internationale. Dans ma circonscription de Hochelaga...

[Français]

il y a des déserts alimentaires, qui

[Traduction]

où les résidents de certains quartiers ont difficilement accès à des aliments sains et abordables. Par exemple, une mère accompagnée de deux enfants devrait parcourir une longue distance avec sa poussette pour leur acheter des aliments décentes. Il faudrait tout d'abord qu'elle ait les moyens d'en acheter.

Est-ce que certaines initiatives que votre groupe a mises en oeuvre à l'échelle internationale pourraient s'avérer utiles dans pareille situation au Canada?

Mme Leanne Nicolle: La plupart des activités que nous mettons en oeuvre à l'échelle internationale concernant la sécurité alimentaire s'effectuent généralement dans des situations d'urgence. La dernière crise où nous avons dû intervenir est celle qui sévit dans la Corne de l'Afrique.

Généralement, nous intervenons en aidant les gens à apprendre à cultiver la terre, à élever des animaux et à entretenir un potager local. Il ne s'agit pas tant d'aller à l'épicerie que d'être capable d'assurer sa propre sécurité alimentaire au sein de sa communauté.

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: À l'évidence, les fermes se font rares dans Hochelaga. On y trouve toutefois des jardins communautaires. Vous avez affirmé qu'on donnerait un coup de pouce aux femmes et aux filles en général en les aidant à assurer leur alimentation de base.

Mme Leanne Nicolle: Oui, il s'agit certainement d'une entreprise durable, ce qui est important à mes yeux. Il arrive que les jardins communautaires, habituellement cultivés par des femmes, se transforment en sources de profits, car elles vendent au marché les produits qu'elles ne consomment pas, qu'il s'agisse de lait, de légumes, de fruits ou de blé.

Notre travail consiste principalement à concrétiser des solutions durables en faisant appel à des programmes s'apparentant au micro-crédit ou au micro-financement, qui permettent aux bénéficiaires d'accroître leur production pour vendre ou échanger les produits excédentaires à des fins lucratives.

La présidente: Merci beaucoup.

Je laisse maintenant la parole à M. Albas pour sept minutes.

M. Dan Albas (Okanagan—Coquihalla, PCC): Merci, madame la présidente. Je suis gré à nos deux témoins de comparaître aujourd'hui.

J'ai quelques questions à poser à Mme Coté.

Un certain nombre de rapports ont indiqué que la pénurie de main-d'oeuvre constitue l'un des problèmes les plus criants que doivent résoudre les dirigeants d'entreprise. Selon une enquête C-suite du *Globe and Mail*, les deux tiers des cadres affirment qu'ils éprouvent de la difficulté à trouver des employés qualifiés, et le tiers indique que la pénurie de main-d'oeuvre est si grave qu'elle ralentit la croissance de leur entreprise.

Dans le cadre de vos travaux, avez-vous pu déterminer si les filles d'aujourd'hui sont plus ou moins susceptibles de s'intéresser aux métiers spécialisés ou aux domaines non traditionnels?

La présidente: Madame Coté.

Mme Cara Coté: Je crois qu'elles s'y intéressent davantage maintenant. Le marché qui s'offre à elles évolue. Auparavant, nous n'avions pas de modèle ou d'information à leur proposer afin de les orienter vers des emplois non traditionnels. Il y en a plus maintenant.

En ce qui concerne la pénurie de main-d'oeuvre, nous constatons que nous pouvons aller puiser des ressources ailleurs. Par exemple, le président de la Chambre de commerce de Saskatoon s'est rendu en Irlande dernièrement pour recruter des gens et les ramener au pays. Ce n'est là qu'un des programmes que nous mettons en oeuvre à l'échelle locale.

La technologie nous aide, pour sa part, à joindre en ligne un plus grand nombre de candidates qualifiées et à les inviter à se rendre là où on a besoin d'elles.

•(1605)

M. Dan Albas: Est-ce que vos membres partagent les préoccupations des autres dirigeants? Craignent-ils aussi être incapables de trouver de la main-d'oeuvre qualifiée, et donc de ne pas être en mesure de prendre de l'expansion?

Mme Cara Coté: C'est un problème de taille, particulièrement en Saskatchewan, où le marché explose en ce moment. Nous avons notamment besoin de plus de programmes, plus d'espaces à bureaux, pour former ces gens, et c'est plutôt difficile actuellement.

M. Dan Albas: Pour ce qui est de la main-d'oeuvre qualifiée, particulièrement dans les métiers, est-ce que plus de filles se dirigent vers ces domaines? Sinon, pourquoi pas?

Mme Cara Coté: Je pense qu'elles commencent à s'y intéresser davantage. Il y a le programme GETT, qui fait découvrir les métiers et les technologies aux jeunes filles. C'est un programme s'adressant aux filles de 7^e et de 8^e année, qui ont l'occasion de visiter un collège technique. Elles y passent une semaine et apprennent à connaître les différents métiers qui s'offrent à elles. Elles ont la chance de discuter avec les enseignants et avec des femmes qui mènent une brillante carrière dans ces domaines. Je pense que la situation s'améliore.

M. Dan Albas: Merci.

Les représentants de la Fondation filles d'action nous ont fait quelques recommandations quand ils ont comparu devant le comité. La première était d'offrir des programmes de mentorat aux filles et de les mettre en contact avec des personnes qui pourraient leur servir de modèles. La deuxième consistait à sensibiliser les garçons et les jeunes hommes par rapport aux attentes qu'on se fait à l'égard des deux sexes, afin qu'ils développent un esprit critique et qu'ils favorisent l'égalité entre les genres. La troisième était de mettre en place et d'élaborer des programmes de lutte contre le harcèlement sexiste, notamment dans les établissements d'enseignement.

J'aimerais savoir ce qu'en pense la Fédération canadienne des Clubs de femmes de carrières commerciales et professionnelles.

Mme Cara Coté: Ce sont d'excellentes recommandations. La Fédération internationale des femmes de carrières commerciales et professionnelles a lancé un programme à cet effet. Je suis désolée, mais je ne me souviens pas du titre par cœur. Je crois qu'il s'intitule « Enseignez-leur à la respecter ». C'est un programme qui s'adresse aux jeunes hommes et qui leur enseigne comment servir d'exemple à leurs pairs pour qu'ils soient tous plus respectueux des filles et des jeunes femmes, et ce, dès leur plus jeune âge. Ce programme pourrait appuyer les recommandations qui vous ont été faites.

M. Dan Albas: Ce serait la troisième recommandation, celle qui vise à mettre en place et à élaborer des programmes de lutte contre le harcèlement sexiste. Diriez-vous que c'est la recommandation que votre organisation appuierait le plus?

Mme Cara Coté: Oui, c'est vrai.

M. Dan Albas: D'accord, merci.

Madame la présidente, j'ai terminé. Encore une fois, je remercie les témoins pour leur présence aujourd'hui.

La présidente: Merci beaucoup.

La parole est donc à Mme Sgro pour sept minutes.

L'hon. Judy Sgro (York-Ouest, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

Bienvenue à nos deux invitées. C'est toujours très éclairant d'entendre des témoins comme vous.

Madame Nicolle, quel est le budget total de votre organisation?

Mme Leanne Nicolle: Le budget de Plan International Canada?

L'hon. Judy Sgro: Oui.

Mme Leanne Nicolle: Ou, pour être bien claire, le budget de ce programme?

L'hon. Judy Sgro: Le budget de Plan International Canada d'abord, puis celui du programme.

Mme Leanne Nicolle: Le budget de Plan International Canada est d'environ 130 millions de dollars.

Ce programme est de très petite envergure. Il s'agit d'un projet pilote qui coûtera approximativement 300 000 \$ sur trois ans.

L'hon. Judy Sgro: Vous avez eu beaucoup de chance d'avoir l'appui de si bons commanditaires pour plusieurs volets du programme.

Mme Leanne Nicolle: En effet. Le secteur privé nous a beaucoup aidés.

L'hon. Judy Sgro: Je m'attendrais d'ailleurs à ce que ce soit automatiquement le cas avec une telle initiative. Elle semble très intéressante. Bien des gens sollicitent du financement, alors ce n'est pas toujours évident d'en obtenir. Félicitations.

D'où proviennent les 130 millions de votre budget?

Mme Leanne Nicolle: Nous pouvons compter sur les dons de 180 000 particuliers à l'échelle du pays, alors la majeure partie de notre financement provient de donateurs canadiens.

Je précise que cette initiative s'inscrit dans le cadre de notre programme international. L'ensemble de notre programme jeunesse, ce que c'est en fait, est autonome. Nous ne recueillons pas de dons pour cela. C'est un programme qui n'utilise pas les fonds des cueillettes.

L'hon. Judy Sgro: La totalité du budget de 130 millions de dollars provient des dons des particuliers?

Mme Leanne Nicolle: Oui. Des particuliers, de l'ACDI et de donateurs institutionnels; ce sont les trois sources de notre financement.

• (1610)

L'hon. Judy Sgro: À combien se chiffre le financement de l'ACDI?

Mme Leanne Nicolle: Je ne saurais vous dire.

L'hon. Judy Sgro: Je sais que je vous demande...

Mme Leanne Nicolle: Oui, ce n'est pas mon domaine. Je suis directrice de l'engagement de la communauté.

L'hon. Judy Sgro: Vous avez raison. Vous n'êtes pas responsable du budget.

Mme Leanne Nicolle: Mais il est affiché en ligne. Vous pouvez consulter le plancanada.ca; tout est très bien indiqué.

L'hon. Judy Sgro: C'est une très bonne réponse.

Pour ce qui est des enjeux liés à l'engagement de certains quartiers, comment vous y prenez-vous pour mettre en place différents clubs dans les quartiers qui en ont le plus besoin?

Mme Leanne Nicolle: Nous travaillons principalement en collaboration directe avec les conseils scolaires. Notre objectif premier est de travailler avec eux, et nous obtenons d'excellents résultats en collaborant avec les éducateurs. Pour la première année du projet pilote, nous avons un peu plus de 300 clubs inscrits. Ils sont surtout en Ontario. Il y en a toutefois un peu partout au pays, plus précisément dans sept provinces et un territoire.

Nous sommes très satisfaits des résultats pour la première année. Nous avons constaté que les éducateurs recherchaient vraiment le type de modules et de contenu que nous leur offrons — j'ai un exemplaire des modules et différents documents que je pourrai remettre à la greffière.

Je vais régulièrement prendre la parole lors de conférences d'associations d'enseignants et de conseillers en orientation et lors de conférences sur la sécurité à l'école. C'est avant tout par le système scolaire que nous avons accès à la population.

Nous travaillons également avec la Fondation filles d'action, un réseau complémentaire au système scolaire. Les Guides du Canada est un autre groupe avec lequel nous collaborons.

Nous avons des partenariats avec toute une gamme d'organisations.

L'hon. Judy Sgro: C'est un nombre impressionnant pour une si courte période. Félicitations.

Mme Leanne Nicolle: Merci.

L'hon. Judy Sgro: Quand vous prenez la parole dans les écoles, vous adressez-vous uniquement aux filles, ou parlez-vous du programme à l'ensemble du groupe?

Mme Leanne Nicolle: Le programme s'adresse aux filles, et nous ne nous en cachons pas. Le contenu a une saveur toute féminine et s'adresse directement aux filles. Cependant, nous faisons beaucoup de présentations devant des groupes complets, garçons et filles.

Notre intention est d'engager de jeunes leaders. Dans les écoles secondaires, le programme est dirigé par des jeunes et conçus pour les jeunes, mais encadré par des adultes. Dans les écoles primaires, jusqu'en 8^e année, le programme est dirigé par les éducateurs. Deux groupes cibles différents utilisent notre matériel.

Dans les écoles secondaires, donc, nous comptons sur les jeunes leaders. Ils se sont appropriés le programme et ils l'appliquent à leur système scolaire. En général, les ressources que nous offrons sont facilement adaptables d'un groupe à l'autre. Les clubs qui se sont inscrits et qui emploient ces ressources abordent des thèmes très variés, allant de l'environnement jusqu'à l'estime de soi des jeunes filles.

L'accueil a été incroyable; et on touche à différentes facettes. Toute une toile est en train de se tisser actuellement, et nous suivons l'évolution des choses de près. Il semble que le programme interpelle beaucoup plus de gens que nous l'aurions jamais espéré. Le volet de la littératie financière, par exemple, pourrait facilement être adapté pour rejoindre les garçons, mais il fait tout de même partie de l'initiative Parce que je suis une fille.

L'hon. Judy Sgro: C'est très louable. Mais on en revient toujours à l'autre moitié, les garçons, et à la façon dont ils cadrent avec tout cela. Allez-vous élaborer un module semblable dans le cadre de l'initiative Parce que je suis une fille?

Mme Leanne Nicolle: Je vais être honnête avec vous. Nous avons eu des demandes à cet effet, particulièrement de la part des conseils scolaires, qui aimeraient qu'on en produise une version unisexe. Nous envisageons actuellement de le faire pour certains modules. Pour l'instant, nos ressources nous limitent à mettre l'accent sur l'initiative Parce que je suis une fille. Cependant, nous prévoyons certainement créer de nouveaux modules au cours des cinq prochaines années.

Nous avons un programme de leadership qui s'adresse tant aux filles qu'aux garçons. Nous avons également un programme de niveau primaire qui s'adresse aussi aux filles et aux garçons et qui emploie les ressources que nous avons produites. Nous avons modifié plusieurs parties des documents, car l'initiative Parce que je suis une fille va toujours être axée sur les filles.

L'hon. Judy Sgro: Merci beaucoup.

La présidente: Vous avez une minute.

L'hon. Judy Sgro: Madame Coté, rapidement, que fait votre organisation pour ce qui est de la formation supplémentaire et des programmes de leadership pour inciter les femmes à viser des postes de gestion et à grimper les échelons professionnels?

Mme Cara Coté: Nous avons actuellement un programme de mentorat, au sein de BPW même, et dans les chapitres national, provinciaux et locaux. Un programme de formation politique est aussi en cours d'élaboration et sera offert plus tard. Je pense qu'on commence à l'offrir en Colombie-Britannique et en Ontario. Le programme n'est pas encore terminé, alors je ne crois pas qu'on puisse le donner avant un an ou deux.

• (1615)

L'hon. Judy Sgro: Merci beaucoup, et merci d'être ici.

La présidente: Merci.

Nous entamons donc notre série de questions de cinq minutes. Madame Bateman, c'est à vous.

Mme Joyce Bateman (Winnipeg-Centre-Sud, PCC): Merci, madame la présidente, et merci à nos deux témoins d'aujourd'hui. Je vous suis très reconnaissante pour l'information que vous nous avez donnée.

Je veux vraiment commencer par Plan Canada, parce que j'aimerais en savoir plus à propos de l'initiative Parce que je suis une fille. Je sais que notre ministre de la Condition féminine, l'honorable Rona Ambrose, en pense beaucoup de bien et l'appuie totalement.

Je voudrais qu'on entre un peu plus dans les détails. Premièrement, vous avez parlé de trois critères essentiels à la réussite. Il y a l'estime de soi, la littératie financière et l'intégration de l'autre moitié de la population. Pouvez-vous nous parler de la littératie financière en premier?

Évidemment, si vous voulez d'abord nous parler du programme en général et de l'importance qu'il revêt, ce serait très utile également.

Mme Leanne Nicolle: L'initiative Parce que je suis une fille a été lancée en 2009 pour attirer l'attention sur les défis qui attendent les filles et faire connaître leurs droits. Le tout a débuté dans notre sphère de travail, parce qu'il est connu qu'investir dans le développement des filles est le moyen le plus direct pour instaurer des changements sociaux à l'échelle planétaire. Cela a été prouvé maintes et maintes fois, et des personnes beaucoup plus brillantes que moi en parlent un peu partout dans le monde. C'est pourquoi nous avons mis l'accent là-dessus. Il est absolument nécessaire de l'appliquer au Canada et d'adapter notre travail aux visions nationales.

En fait, le programme des clubs pour filles, pour l'apprentissage des compétences de vie dont je vous parlais, nous a fait voir que les difficultés qu'éprouvent les filles sont les mêmes partout. Les choses se manifestent différemment, tout simplement. Il s'agit de voir comment les difficultés se présentent et répondre aux besoins des filles, peu importe où on se trouve dans le monde.

C'est un programme qui peut être offert dans n'importe quel pays, parce que les difficultés sont les mêmes. Quand on parle de certains groupes marginalisés, par exemple la collectivité autochtone, on constate que les jeunes filles autochtones sont aux prises avec les mêmes problèmes que ceux que je vous ai décrits. C'est juste que les choses se présentent différemment. Il faut voir comment elles se présentent, puis faire ce qu'il faut pour répondre aux besoins.

C'est la prémisse du programme. Nous sommes très enthousiastes...

Mme Joyce Bateman: Pouvez-vous nous parler de la littératie financière?

Mme Leanne Nicolle: Oui. Pour ce qui est de la littératie financière, les étudiants, les garçons comme les filles, terminent leurs études secondaires sans savoir du tout comment gérer un budget ou du crédit. En général, les compétences financières ne sont pas des choses que l'on apprend à l'école ou à la maison, alors les étudiants arrivent à l'université avec très peu de connaissances à cet égard. En fait, notre étude préliminaire a révélé que plus de 32 p. 100 des jeunes gens interrogés n'avaient aucune idée de ce qu'était la littératie financière, aucune. Plus de 32 p. 100 d'entre eux ne savaient pas du tout ce que c'était, et si on ajoute à cela ceux qui ont dit avoir quelques connaissances à cet égard, on arrive à 50 p. 100.

Les jeunes gens obtiennent leur diplôme d'études secondaires sans savoir comment gérer leur argent. Les filles sont particulièrement touchées par cela, car comme Mme Coté le disait, elles ne négocient pas leur salaire, et quand elles finissent par toucher un salaire, aussi petit soit-il, elles ne savent pas comment le gérer.

Ce sont des compétences absolument essentielles qui permettraient certainement aux filles et aux femmes du pays de vivre une vie prospère. Cela ne concerne pas que les filles, en passant, les femmes aussi sont visées. Pour assurer sa sécurité économique, il faut savoir gérer son argent. L'information contenue dans notre module sur la littératie financière nous a été fournie par Visa Canada, parce que l'entreprise a dépensé des millions de dollars pour élaborer des programmes de littératie financière, que nous avons bonifiés — comment gérer un budget, comment faire la différence entre un besoin et un désir et comment bâtir sa cote de crédit en gérant ses dettes de carte de crédit. Comment faire une demande de prêt étudiant et le gérer efficacement? Ce sont des connaissances de base que les jeunes gens n'ont pas à leur sortie du secondaire. Ils arrivent à l'université en n'ayant aucune idée de ce qu'est la littératie financière.

Mme Joyce Bateman: Vous allez changer cela.

Mme Leanne Nicolle: Nous travaillons très fort en ce sens. En fait, si le conseil scolaire du district de Toronto croit aussi fermement en notre programme, c'est parce que nous appliquons les compétences de vie à la résolution de conflits, à la littératie financière ou à la négociation. Quand on sait quel style de gestion de conflits nous convient le mieux, le moment venu, on sait comment réagir face à ses collègues, à son patron, etc. Comprendre son style de gestion de conflits, c'est être capable de gérer les conflits ou les négociations efficacement. Les jeunes gens n'ont pas ces compétences quand ils sortent de l'école.

Cependant, grâce à ce programme et aux modules offerts, que je suis heureuse de vous transmettre, ils posséderont ces compétences au moment d'obtenir leur diplôme. En fait, la semaine dernière, le 8 mars, nous avons présenté le module sur la résolution de conflits à 500 jeunes filles de la troisième à la sixième année à Toronto, et elles ont très bien accueilli la chose.

• (1620)

La présidente: Merci beaucoup.

Nous cédon maintenant la parole à Mme Freeman et à Mme Brosseau pour cinq minutes.

Mme Mylène Freeman (Argenteuil—Papineau—Mirabel, NPD): Merci beaucoup d'être ici.

J'ai deux questions pour Mme Nicolle. Je céderai ensuite le reste du temps qui m'est alloué à Mme Brosseau.

Vous dites que, dans le monde entier, les filles et les femmes affrontent les mêmes problèmes mais que, tout simplement, elles réagissent différemment. Nous sommes d'accord. Nos vécus peuvent différer, mais les causes fondamentales de la violence sexuelle et de l'injustice contre les femmes sont les mêmes partout dans le monde.

Je sais que Plan International Canada fait beaucoup pour les pays en développement, mais je sais également que Plan Australie a lancé des opérations de développement dans ce pays, pour remédier à la pauvreté et à l'inégalité extrêmes qu'y subissent les communautés autochtones.

Pouvez-vous nous parler de mesures actuelles ou projetées ou de discussions en cours sur l'élaboration d'initiatives de ce genre au Canada, pour les Premières nations ou pour les collectivités marginalisées, à faible revenu, des régions rurales et éloignées, des

initiatives qui s'attaqueront aux taux élevés de violence, de pauvreté, etc.?

Mme Leanne Nicolle: Le programme que nous avons élaboré est une sorte d'ossature très résistante. Actuellement, il est général, mais nous croyons que les aptitudes dont nous parlons peuvent être transmises ou adaptées aux diverses communautés qui existent au pays. C'est ce que nous avons l'intention de faire. Nous nous proposons de réaliser diverses adaptations du programme pour les collectivités marginalisées, qu'elles soient urbaines, rurales ou autochtones.

Mme Mylène Freeman: Oui, ça ne fait aucun doute, et j'imagine que Condition féminine Canada pourrait s'y associer et que vous en retirerez probablement beaucoup de fierté.

Mme Leanne Nicolle: En effet. Je pense que notre base est très solide. Nous avons tissé des rapports avec la communauté autochtone, par exemple en prévoyant un ordinateur portable par enfant, par exemple. Nous avons noué différents partenariats dans toute la communauté autochtone.

Nous croyons qu'absolument tout le monde doit en faire partie, que c'est en quelque sorte une initiative tripartite entre le gouvernement, les ONG et les groupes communautaires, tout comme l'est ce programme.

Mme Mylène Freeman: Combien de temps me reste-t-il?

La présidente: Deux minutes.

Mme Mylène Freeman: Ma question sera donc très courte.

Je sais que votre organisation se démène beaucoup pour améliorer la santé des mères et je me demandais si vous pouviez parler très rapidement du fait que, par rapport aux autres pays membres de l'OCDE, le Canada ne se classe pas très bien en ce qui concerne la santé sexuelle et la santé de la reproduction ainsi que les grossesses chez les adolescentes dans les régions rurales et éloignées. Comment cela influe-t-il sur la prise en main de leur propre destin chez nos filles?

Mme Leanne Nicolle: Encore une fois, je pense que cela dépend de l'éducation. En conséquence, que cela soit enseigné à l'école ou à la maison, notre organisation se concentre sur la santé maternelle dans le monde entier. Le Canada en fait partie — particulièrement ses adolescentes —, et la santé sexuelle et la santé de la reproduction des filles seront l'objet de l'un des prochains modules.

Mme Mylène Freeman: Mentionneriez-vous également l'accès?

Mme Leanne Nicolle: L'accès, bien sûr.

Mme Mylène Freeman: D'accord.

Je cède le reste de mon temps à Mme Brosseau.

Mme Ruth Ellen Brosseau (Berthier—Maskinongé, NPD): Merci beaucoup de votre participation.

Il me semble que nous devons vraiment parler des causes fondamentales. Nous tournons continuellement en rond: l'éducation, la lutte contre l'innomérisme, l'accès plus facile aux écoles, et il est maintenant très coûteux de s'instruire. Diplômé et endetté, c'est vraiment un boulet à traîner, que l'on soit homme ou femme. Je le sais d'expérience. J'ai été mère célibataire aux études. Je sais ce que ça représente de payer 55 \$ par jour quand on a 20 ans et que l'on étudie.

Je pense à Attawapiskat, à la motion que nous avons adoptée et à la campagne « Le rêve de Shannen ». Le NPD a adopté une motion avec le gouvernement dans l'espoir d'assurer aux enfants le droit à l'école.

Je me demandais si vous pouviez nous en dire davantage sur ce que vous faites au Canada pour les peuples autochtones. Vous avez parlé d'un ordinateur portable par enfant.

Mme Leanne Nicolle: C'est l'idée, tout simplement, d'un organisme avec qui nous avons noué un partenariat et avec qui nous avons entamé des discussions. Encore une fois, c'est un programme qui se fonde totalement sur la collaboration — Fondation filles d'action, les Guides. Nous faisons appel à des spécialistes, parce que nous n'avons pas besoin de réinventer la roue. Nous voulons gérer nos ressources efficacement. L'appel à des spécialistes de l'extérieur, à d'autres groupes communautaires, fait partie de notre stratégie pour ce programme et a contribué à son énorme réussite. Nous ne travaillons pas avec eux, mais nous entretenons avec eux des liens d'amitié.

Mme Ruth Ellen Brosseau: D'accord.

Madame Cara Coté, je me demandais si vous pouviez nous en dire un peu plus sur la mobilisation politique des femmes. Avez-vous des recommandations qui pourraient aider au comité à s'orienter?

• (1625)

Mme Cara Coté: Bien sûr.

En organisant des forums politiques, nous avons constaté une augmentation de l'intérêt pour la politique. Si des élections s'annonçaient, nous inviterions les candidats à venir parler de certains sujets et nos membres et la collectivité à venir les écouter et à les questionner. Le cadre plus intime était plus accrocheur, et nous avons constaté une plus grande participation des gens. Ces débuts très modestes ont pu être un excellent point de départ pour des manifestations à plus grande échelle.

La présidente: Merci beaucoup.

Maintenant, pour le reste du temps, nous passons à Mme Ambler.

Mme Stella Ambler (Mississauga-Sud, PCC): Merci.

Et merci à vous deux d'être présentes parmi nous. Vous nous avez fait d'excellents exposés.

J'aimerais en savoir un peu plus de Mme Nicolle au sujet de la Journée internationale des filles. Lorsque la ministre Ambrose a comparu devant le comité, elle a effleuré la genèse de cette manifestation. Elle a dit que beaucoup de filles qui avaient collaboré avec Plan Canada à la Journée internationale de la femme ne se sentaient pas vraiment concernées, parce que leurs problèmes étaient en grande partie des problèmes de filles — mariages forcés, accès à l'éducation, accès aux soins de santé, mutilations génitales. Ce sont des problèmes de filles, et non de femmes. Elle s'est exprimée avec beaucoup d'émotion, je pense, sur la nécessité d'une Journée internationale des filles.

J'aimerais en savoir davantage sur la promotion de cette initiative particulière. Par exemple, quand on se promène sur la rue Sparks, on voit les affiches dans les aubus et on entend parler de la manifestation parce que nous travaillons ici. Mais je me demande comment cela se passe ailleurs au Canada. En outre, nous, les députés, pas seulement celles qui sont ici présentes, mais les 308, pouvons-nous faire quelque chose? Pouvons-nous faire quelque chose par nos efforts quotidiens de promotion? Nous envoyons des dépliants dans nos circonscriptions. Nous sommes évidemment en relation avec les familles de nos quartiers. Pouvons-nous ou devrions-nous faire quelque chose pour promouvoir davantage cette manifestation? Devrions-nous être seulement présents dans les écoles?

Ma première question concerne la méthode de promotion, puis la suivante concerne l'effort éventuel de promotion que nous pouvons réaliser.

Mme Leanne Nicolle: Nous sommes dans l'année inaugurale de cette manifestation. Nous sommes très occupés à planifier les festivités du 11 octobre, une célébration des filles à la grandeur du Canada. Chacun de nous, d'une certaine façon, subit l'influence d'une fille dans sa vie. Il s'agit vraiment de conscientiser davantage l'ensemble de la population — pas seulement les filles ni les jeunes. Il faut que les femmes, les hommes, les garçons et les filles participent à quelque chose d'important pour célébrer les filles et se sensibiliser davantage aux problèmes qui leurs sont particuliers.

Comme je l'ai dit, dans ma déclaration préliminaire, les filles sont les victimes d'une double discrimination, sexiste et âgiste. C'est pourquoi nous avons ressenti le besoin de célébrer cette journée, une journée exclusivement consacrée aux filles, distincte de la Journée internationale de la femme.

Il y aura énormément de publicité. Beaucoup de relations publiques, de publicité à l'école, de publicité auprès des groupes communautaires, les Guides, la Fondation filles d'action et le secteur privé. Il y aura une soirée de gala à Toronto. Il se prépare beaucoup de choses.

Mme Stella Ambler: Excellent.

Si les députés peuvent participer davantage, s'il vous plaît faites-le nous savoir.

Mme Leanne Nicolle: Merci. Merci de votre appui.

Mme Stella Ambler: Je vous en prie.

Est-ce qu'il me reste du temps?

La présidente: Allez-y très rapidement.

Mme Stella Ambler: Je tiens à vous féliciter pour la participation du secteur privé.

Je suis curieuse au sujet du partenariat avec Coca-Cola. Nous connaissons tous la campagne des fabricants du savon Dove sur l'image de son propre corps. C'était très excitant, d'après moi, mais pouvez-vous nous en dire davantage au sujet des femmes qui sont en partenariat d'affaires avec Coca-Cola?

Mme Leanne Nicolle: Oui, nous avons un partenariat avec Smartwater, l'une des marques sous l'égide de Coca-Cola. Elle a invité les filles canadiennes à être fières de leur intelligence.

En effet, la majorité des filles préfèrent se faire traiter de stupides plutôt que de grosses. D'où la campagne, en partenariat avec nous, pour inviter les filles canadiennes à rédiger une dissertation sur l'intelligence, motif de fierté, d'où *Smartgirl*, le nom donné au concours.

À partir de là, nous avons collaboré avec Coca-Cola et ses cadres féminins. Elles nous ont aidés et ont mobilisé dans la campagne toute la hiérarchie depuis leur directrice financière jusqu'aux directrices du marketing. Ensemble, nous avons rédigé le module sur les femmes en affaires. Elles ont parrainé l'effort et créé un fonds de mobilisation des collectivités sous l'égide de Smartwater. Les jeunes peuvent demander de petites subventions pour aider à la concrétisation de leurs idées. Elles ont parrainé cela.

• (1630)

La présidente: Merci beaucoup.

Je tiens à remercier mesdames Nicolle et Coté pour leur apport à nos discussions et à nos délibérations. Nous leur en sommes très reconnaissants.

Nous allons maintenant délibérer sur l'ébauche de notre rapport. *[La séance se poursuit à huis clos.]*

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>